Numéro de reference de la DP: 170070

Modification 002

La présente modification 002 vise à apporter des changements suivants à la DP n°170070 :

PROCÉDURE D'ÉVALUATION PIÈCE JOINTE 2 DE LA PARTIE 4

Critères techniques cotés

SUPPRIMER

- C3- Points alloués pour les critères
- « Jusqu'à six (6) points pour chacun des éléments a) à c), et deux (2) points supplémentaires si le soumissionnaire a déjà utilisé cette approche dans le cadre d'autres tâches ou projets, ce qui totalise un maximum de vingt (20) points »

INSÉRER

- C3- Points alloués pour les critères
- « Jusqu'à quattre (4) points pour chacun des éléments a) à c), et deux (2) points supplémentaires si le soumissionnaire a déjà utilisé cette approche dans le cadre d'autres tâches ou projets, ce qui totalise un maximum de vingt (20) points »

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.